

Communiqué de presse de l'Union suisse des paysans du 29 janvier 2020

L'Union suisse des paysans salue le rejet de l'initiative contre l'élevage intensif

Aujourd'hui, le Conseil fédéral s'est penché sur l'initiative « Non à l'élevage intensif en Suisse ». Il a rejeté cette dernière en proposant l'élaboration d'un contre-projet direct. L'Union suisse des paysans salue le rejet de cette initiative, mais considère le contre-projet inutile. En comparaison internationale, la loi suisse sur la protection des animaux est déjà très stricte, les normes de bien-être animal sont élevées et, grâce aux différents labels, des produits répondant à des exigences plus étendues existent déjà.

Après avoir examiné l'initiative populaire déposée contre l'élevage intensif en Suisse, le Conseil fédéral s'est prononcé en faveur d'un rejet du texte. Il proposera un contre-projet direct. L'Union suisse des paysans salue le rejet de cette initiative, mais considère qu'un contre-projet est inutile. En effet, l'élevage intensif n'existe pas en Suisse, la loi suisse sur la protection des animaux est déjà très stricte, et les normes de bien-être animal sont élevées. Notre pays est bien le seul à limiter légalement les effectifs de volailles, de porcs et de veaux à l'engrais. Cette limitation garantit que la taille des cheptels reste raisonnable et très restreinte en comparaison internationale. En outre, la majorité des animaux de rente sont détenus dans le respect des programmes « Sorties régulières en plein air » (SRPA) et « Systèmes de stabulation particulièrement respectueux des animaux » (SST). Les consommateurs réclamant des denrées d'origine animale produites selon des exigences encore plus strictes, allant dans le sens des initiateurs, peuvent acheter aujourd'hui déjà les produits de labels correspondants. Un durcissement général de la législation sur la protection des animaux détruirait cette valeur ajoutée supplémentaire sur le marché. Comme les exigences suisses ne sauraient être reportées sur les importations, la compétitivité de la production suisse serait affaiblie, ce qui mènerait à une délocalisation de la production à l'étranger.

Renseignements :

Markus Ritter, président, portable 079 300 56 93

Jacques Bourgeois, directeur, portable 079 219 32 33

Martin Rufer, responsable Production, marchés et écologie, portable 078 803 45 54

www.sbv-usp.ch